

## ACTUALITÉS MUNICIPALES

### BRÈVES MUNICIPALES



#### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES (MUNICIPALES ET EUROPÉENNES 2014)

L'année 2014 sera une année électorale. Les élections municipales se dérouleront les dimanches 9 et 16 mars 2014 et les élections européennes le dimanche 25 mai 2014 (en France).

Lors de ces deux scrutins électoraux, pourront voter :

- les citoyens français
- les citoyens de l'Union européenne résidant en France

L'inscription sur les listes électorales (objet d'une démarche volontaire) est possible à tout moment de l'année mais pour pouvoir voter en 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. Les jeunes qui ont 18 ans en 2013, ou qui atteindront 18 ans la veille du 1er jour du scrutin, sont invités à s'adresser à l'accueil de la Mairie pour vérifier leur inscription effective sur les listes électorales.

Pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune, vous devez vous rendre à la Mairie de Sauveterre de Guyenne avec les pièces suivantes : pièce d'identité et justificatif de domicile.



#### ● INVITATION DE LA POPULATION AUX INAUGURATIONS DU 9 SEPTEMBRE 2013 À 17H

Le Maire de Sauveterre-de-Guyenne et le Conseil Municipal,

Le Président, les Maires et le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sauveterrois.

**Sont heureux de vous inviter aux inaugurations qui se dérouleront le lundi 9 septembre à partir de 17h, en présence de**

**Monsieur Frédéric CARRE**, Sous-préfet de Langon,

**Monsieur Jean-Marie DARMIAN**, Vice-président du Conseil Général de la Gironde, Président de l'Union des Villes Bastides de la Gironde, Président du Comité Départemental du Tourisme

**Madame Martine JARDINÉ**, Présidente du Conseil d'Administration de Gironde Habitat, Vice-présidente du Conseil Général de la Gironde

**Madame Solange MENIVAL**, Vice-présidente du Conseil Régional d'Aquitaine, Présidente du Pays Haut-Entre-Deux-Mers,

**Madame Agnès GRANGE**, Déléguée Régionale du Groupe La Poste

**Madame Danielle SECCO**, Présidente du Fond Départemental de Péréquation (FDPPT)

**Monsieur Bernard FARGES**, Président de la CNAOC, Président du CIVB.

**17h** à Bonard, au stade Bazzani : Inauguration du **City-Stade** réalisé à Sauveterre-de-Guyenne par la Communauté des Communes du Sauveterrois.

**17h15** à Bonard : Inauguration de la **Rue Pierre PERROMAT**, Maire de Gornac, Président de l'INAO, Défenseur des Vignes Hautes et Larges.

**17h30** à Bonard : Inauguration de l'**Avenue Francis NABOULET**, Maire de Daubèze, Conseiller Général de la Gironde, 1er Président de la Communauté des Communes.

**17h45** : Place de la République, Inauguration de la **Cave Médiévale** restaurée, sous les couverts marchands, et de l'exposition « Les Bastides se dévoilent »

**18h00** : Inauguration de **4 appartements** réalisés dans l'immeuble de La Poste, sur la place de la bastide, accessibles aux personnes à mobilité réduite,

**18h30** : inauguration du **Bureau de Poste** restauré de Sauveterre-de-Guyenne.

**18h45** : Inauguration de la **résidence « Hôtel de France »** (8 appartements), de Gironde Habitat, sur la place de la Bastide.

**19h00** : discours et vin d'honneur.



## HOMMAGE AU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE JACQUES GUICHARD

**E**loge du Général de Corps d'Armée Jacques Guichard, prononcé le vendredi 5 juillet 2013 par Monsieur Michel MARTIN, ancien Maire de Sauveterre-de-Guyenne, dont Jacques Guichard fut le 1er adjoint :

« Madame,

1987 : Une nouvelle se répandait très vite à SAUVETERRE : un Général de corps d'armée, au terme d'une carrière prestigieuse, l'Indochine, l'Algérie, différents commandements au plus haut niveau dont la Région Aquitaine ou Gouverneur Militaire de LILLE, posait son sac dans notre commune au lieudit « Les Gays » dans l'ancienne commune de PUCH, avec son épouse Française.

A peine installé, le Général sut aller au devant des Sauveterriens et c'est tout naturellement que nous lui avons demandé de nous rejoindre afin de constituer une liste pour les élections municipales de 1989.

Cette liste, très vite marquée par sa forte personnalité, remporta un succès éclatant.

En acceptant le poste de Maire Adjoint, il nous avait déclaré « Je suis là pour servir la collectivité » et, dès le lendemain, il entra en fonction avec la plus parfaite ponctualité.

Quel confort pour le Maire de l'époque : le personnel était pris en main, les dossiers étudiés, les projets chiffrés, les réalisations contrôlées rigoureusement, les relations avec les autorités administratives assurées avec efficacité et qui plus est le Général était un orateur de talent.

- L'extension de l'Ecole Primaire,
- L'extension de l'Ecole Maternelle,
- L'extension de la Mairie,
- Le carrelage des couverts,
- La maison du XVI<sup>e</sup> ou la maison pilote des artisans,
- La sauvegarde du patrimoine et différents aménagements de la Bastide,

ont été réalisés sous sa responsabilité.

Nos relations auront été tout à fait cordiales et nous aimions parler des affaires courantes mais également des questions d'actualité et avec mes collègues nous avons plaisir à l'entendre évoquer des personnalités qu'il avait rencontrées ou des événements dont il avait été le témoin durant sa longue carrière.

Son avis était recherché par l'entourage, mais ses réactions, quelques fois un peu vives, étaient redoutées.

La personnalité du Général, qui n'avait pas souhaité faire un deuxième mandat, restait présente à la Mairie et nous avons l'habitude de le consulter pour les décisions importantes et lorsqu'il supervisait un projet de lettre ou de dossier, attention aux fautes de syntaxe ou d'orthographe, car là encore, le Général était intransigeant.

Ainsi, je ne manquais pas de le tenir informé lors de la création de la Plaine des Sports et de la constitution de la Communauté des Communes à SAUVETERRE, deux réalisations qui engageaient pour longtemps l'avenir de Sauveterre et du Sauveterrois et qui pour ma part resteront ma grande fierté.

L'activité du Général restait intense : Président des anciens combattants – Président des Amis de la Bastide, il avait été l'organisateur du colloque de l'Entre-deux-Mers, manifestation particulièrement réussie. Il s'intéressait beaucoup à la vigne et au vin avec les Compagnons du Bordeaux dont il était un membre éminent.

Ainsi le Général participait toujours à la vie de la Commune avec Madame GUICHARD, secrétaire des Amis de la Bastide et organisatrice du Salon du Livre.

J'aimais le rencontrer à la sortie de la Messe le dimanche ou lors de ces manifestations.

C'est en accord avec Yves d'AMECOURT, Maire et Conseiller Général, que j'ai tenu à rappeler, pour l'avoir côtoyé à cette époque, son souvenir et c'est avec beaucoup de tristesse que je vous présente, Madame, au nom de mes anciens collègues du Conseil Municipal ainsi que des Sauveterriens, toutes nos condoléances. Au revoir Mon Général. »



## CÉLÉBRATION DES 40 ANS DU JUMELAGE AVEC SOTTRUM

**L**a délégation du Sauveterrois est arrivée le mercredi 14 août à Sottrum en Basse-Saxe afin d'y fêter les 40 ans du jumelage entre le Sauveterrois et la Communauté de Communes de Sottrum. A cette occasion elle a rencontré les Polonais de la Communauté de Communes de Lubasz, en Pologne. Ce territoire est jumelé avec Sottrum depuis 10 ans. Ces deux anniversaires ont été célébrés au cours d'une «EUROPA FEST» (Fête de l'Europe) qui se tenait dans le centre ville de Sottrum.

La délégation du Sauveterrois était accompagnée de la banda «Los Bourrachos» de Libourne qui, pendant ces 3 jours a mis une ambiance extraordinaire et a permis le rapprochement des Allemands, des Polonais et des Français.

Le jeudi, la délégation française est allée visiter la ville de BremenHaven (port de Brême) : l'occasion de découvrir sur un même lieu : la maison du climat, le musée de la marine, le musée de l'immigration.

Le vendredi avait lieu l'accueil officiel des délégations française et polonaise. Les Maires, puis les habitants des 3 territoires signaient le livre d'Or et échangeaient des cadeaux. Le soir avaient lieu les cérémonies officielles avec les élus du territoire (député, député européen) et chaque Président de Communauté de Communes prit la parole. Entre les discours, un orchestre jouait de la musique, un clown faisait un numéro. A cette occasion, Markus Luckhaus, Président de la CDC de Sottrum remit la médaille du jumelage à Rémi Ballarin, Président du Comité de jumelage du Sauveterrois et à Marie-France Georges, l'ancienne présidente. Puis Yves d'Amécourt remit la même médaille à Jan-Christoph Oetjen, Député du Land de Basse-Saxe, et à Klaus Dreyer, Vice-Président de la CDC de Sottrum, tous les deux très impliqués dans le jumelage. La cérémonie se terminait à 23 heures par un magnifique feu d'artifice. Puis tout le monde continuait à danser !

Le samedi, la fête de l'Europe battait son plein. Chaque pays présentait ses spécialités gastronomiques. La délégation de Sauveterre était venue avec Philippe Fazembat (La Ferme du Moulinat) et de nombreux viticulteurs. Dans l'après-midi

étaient organisés les «jeux sans frontières» par les pompiers volontaires de Sottrum. 17 équipes étaient engagées, dont l'une constituée de 2 français, trois polonais et deux Allemands (dont les Présidents des 3 communautés des communes de Lubasz, Sottrum et Sauveterre). En fin d'après-midi avait lieu la remise des prix.

Le dimanche, tout le monde avait rendez-vous à l'Eglise Saint-Georges de Sottrum pour une cérémonie œcuménique en l'honneur de l'amitié et de l'Europe. Chaque Président de CDC prenait la parole pour exprimer ce que représente le jumelage pour lui. Puis tout le monde se retrouvait pour partager un repas, et danser encore.

Avant de dire au revoir à la délégation de Lubasz, les 3 Présidents de Communauté de Communes montaient sur scène et proposaient de se retrouver en 2014 pour la fête des vins de Sauveterre ! Le Président de la Communauté des Communes de Lubasz, en Pologne, proposa d'accueillir le Sauveterrois et la Samtgemeinde Sottrum, en 2015, à Lubasz.



## IMMEUBLE DE LA POSTE : APPARTEMENTS À LOUER

La commune de Sauveterre de Guyenne propose à la location 4 logements communaux situés aux étages 1 et 2 de l'Immeuble de la Poste (24 place de la République) entièrement rénovés.

Ces habitations à loyer modéré sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur qui dessert l'ensemble des étages.

**Logements proposés :** N°1 : Appartement T2 (1 chambre) 65 m<sup>2</sup> (1<sup>er</sup> étage). Loyer : 296 €/mois - N°2 : Appartement T3 (2 chambres) 76 m<sup>2</sup> (1<sup>er</sup> étage). Loyer : 336 €/mois - N°3 : Appartement T2 (1 chambre) 52 m<sup>2</sup> (2<sup>ème</sup> étage). Loyer : 253 €/mois - N°4 : Appartement T2 (1 chambre) 52 m<sup>2</sup> (2<sup>ème</sup> étage). Loyer : 253 €/mois.

Les dossiers de candidature sont à adresser, le plus rapidement possible, à la mairie de Sauveterre de Guyenne. La commission d'attribution communale étudiera les candidatures éligibles pour ces logements sociaux (plafond de ressources à ne pas dépasser). Pour ces appartements situés en centre ville, la priorité sera donnée aux personnes âgées et/ou handicapées souhaitant se rapprocher des services et des commerces.

## L'INSCRIPTION À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est assuré matin et soir dans les locaux de l'accueil de loisirs sans hébergement, situé boulevard du 11 novembre. Cet accueil a une vocation sociale mais aussi éducative. C'est un lieu de détente, de loisirs, de repos individuel ou de groupe, dans l'attente, soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille. Les enfants peuvent s'y restaurer. Les enfants sont confiés à des agents qualifiés de la commune relevant du Service des Sports et de la jeunesse.

L'inscription concerne tout enfant de 3 à 17 ans scolarisé dans les différentes écoles de Sauveterre de Guyenne susceptible de fréquenter même exceptionnellement l'accueil périscolaire. Le dossier comporte une fiche de renseignements sur la famille et une fiche sur les autorisations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Tout changement en cours d'année scolaire par rapport aux renseignements fournis doit être impérativement signalé au responsable de l'accueil périscolaire ou au service de la mairie.

Pièces complémentaires à fournir obligatoirement : l'attestation de carte vitale, assurance périscolaire et la photocopie des vaccins mis à jour.

**L'accueil périscolaire fonctionne tous les jours, hors vacances scolaires, du Lundi au Mardi et du Jeudi au Vendredi de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 (Mercredi d'école inclus).**

Pour une politique sociale familiale qui favorise l'accessibilité, la mixité sociale et l'équité, les tarifs fixés par le conseil municipal de la ville, sont adaptés à chaque situation familiale.

Les tarifs sont établis en référence au quotient familial calculé par la directrice de l'accueil périscolaire en fonction du revenu fiscal de référence et de la situation familiale.

**Tarif/heure (année scolaire 2013/2014) :**

Quotient familial (calculé par l'APS)	Communes adhérentes*	Communes non adhérentes
≤ 400	0.70 €	1.50 €
Entre 401 et 600	0.76 €	1.56 €
Entre 601 et 900	0.80 €	1.60 €
Entre 901 et 1200	0.86 €	1.66 €
≥ 1201 ou sans l'avis d'imposition	0.90 €	1.70 €

\*Communes adhérentes : **Castelmoron d'Albret ; Caumont ; Cleyrac ; Mauriac ; Saint Félix de Foncaude ; Saint Hilaire du bois ; Saint Martin du puy ; Saint Sulpice de pommiers.**

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

L'USTOM (Union des Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères) du Castillonnais et du Réolais tient à rappeler aux habitants de ses communes membres qu'en cas de déménagement, les poubelles pucées (vertes) et les caisses de tri (jaunes) (plastique, carton, corps creux...) et vertes (verre) doivent être laissées dans le logement quitté et non pas déménagées vers le nouveau logement.

L'USTOM a pour compétence d'assurer la collecte et le traitement des déchets ménagers sur le territoire de notre commune. L'enlèvement des déchets est assuré dans le respect des conditions techniques et de sécurité sur les voies publiques ouvertes à la circulation et accessibles aux véhicules de collecte. Merci donc à chacun d'entre nous de faciliter le libre accès au service de ramassage (stationnement intempêtif gênant).

## AGENDA

### » 3 SEPTEMBRE 2013

Rentrée des classes (maternelle, élémentaire)

### » 8 SEPTEMBRE 2013 (18H)

Vernissage Exposition photographies : patrimoine et paysages (Artiste : Peggy HALNA du FRETAY) (jusqu'au 2 octobre)

### » 7-8 SEPTEMBRE 2013

Festival Ouvrez la voix > voir page 4

### » 9 SEPTEMBRE 2013

Inaugurations de 17H à 19H : City stade, Rues, Poste, Hôtel de France...

### » 14 SEPTEMBRE 2013

Forum des associations - Communauté de Communes (Blasimon domaine départemental)

### » 15 SEPTEMBRE 2013

Brocante vide grenier des Amis de la bastide (Place de la République) > voir page 4

### » 15 SEPTEMBRE 2013

Dégustation de vin sous les arcades (Office de Tourisme) (matin et soir)

### » 15 SEPTEMBRE 2013

Journée du patrimoine

### » 16 SEPTEMBRE 2013

Musique en Bastide (salle des fêtes)  
18h30 : Assemblée Générale  
19h30 : Inscriptions 2013/2014

### » 13 OCTOBRE 2013

Salon du livre (salle des fêtes)

### » 18 OCTOBRE 2013

Pièce de théâtre « Le gai mariage » (21H - Salle des fêtes) > voir page 4

Les actualités sont mises à jour au fil de l'eau sur la rubrique « AGENDA » du site internet communal [www.sauveterre-de-guyenne.eu](http://www.sauveterre-de-guyenne.eu)



## FESTIVAL : OUVRE LA VOIX

Onzième édition les 7 et 8 septembre 2013

Au mois de septembre, lorsque débutent les vendanges, le Festival Ouvre la Voix propose une authentique échappée au cœur du territoire girondin en associant le temps d'un week-end balades à vélo ou à véhicules non motorisés, musique, patrimoine et dégustations de produits régionaux. Le public se déplace le long de la Voie Verte des Deux-Mers, assiste à des concerts de rock et de chanson, à un fameux concours de cri, et peut se restaurer, aux sons de fanfares festives, à l'occasion des nombreux pique-niques gastronomiques qui ponctuent le week-end.

Cette année, **Ouvre la Voix se déroulera sur 2 jours, Samedi 7 et Dimanche 8 Septembre 2013.** Rendez-vous donc Samedi matin au départ de Sauveterre de Guyenne direction Créon. Dimanche, 2 départs sont organisés :

- Le départ à la station vélo de Créon s'arrêtera à la Maison du Patrimoine de Sadirac, puis à la gare de Ciron Cénac.
- Le second départ prendra place aux Vivres de l'art à Bordeaux, ainsi qu'à l'ancienne gare de la Souys de Floirac.

Les deux randonnées se retrouveront à l'Aérocampus de Latresne pour le pique-nique vers 13h. Alors à tous les sportifs, les mélomanes et les amoureux de notre région, rendez-vous les 7 et 8 septembre 2013 sur la Voie Verte des Deux-Mers.

## THÉÂTRE : « LE GAI MARIAGE » (18 OCTOBRE 2013 - 21H)

Comédie de Gérard BITTON et Michel MUNZ - Mise en scène de Jean MOURIERE. Avec Jean CORDIER, Jean-Philippe MESMAIN, Jean MOURIERE, Christelle JEAN et David THEBOEUF.

Un célibataire endurci, quelque peu volage, apprend qu'il va hériter d'un million d'euros de sa vieille tante. Seulement il y a une condition : Qu'il se marie dans l'année. Afin de toucher l'héritage, et profitant de la loi récente du « Mariage pour tous » autorisant le mariage entre personnes du même sexe, il décide, pour ne pas déroger à son amour de toutes les femmes, d'épouser son meilleur copain Dodo, célibataire et comédien sans travail... Ainsi il respectera les dernières volontés de sa tante sans perdre sa liberté. Un mariage pour rire qui va rapidement réserver bien des surprises pour tourner au cauchemar et déclencher les rires chez les spectateurs les plus réticents.

« Drôle, forcément drôle, et plus encore... une ambiance de folie. Irrésistible! » Le Figaro Magazine

« C'est très drôle. A voir d'urgence ! » France-Soir

« Absolument hilarant. Diaboliquement rythmé, et très malin » Le JDD

Tarif : 17 € - Réservation Office de Tourisme 05.56.71.53.45



## RETOUR SUR LA 42ÈME ÉDITION DE SAUVETERRE FÊTE SES VINS

Cette année encore petits et grands, fidèles et solides, ou nouveaux qui découvrent la fête, sont venus festoyer sur la place autour des vins de notre région.

Les aléas dus aux risques d'intempéries nous ont beaucoup inquiétés et nous ont obligés de terminer la soirée du vendredi un peu plus tôt. En revanche les soirées du samedi et du dimanche n'ont pas connu de problème et ont pu accueillir un grand nombre de visiteurs. Nous sommes passés à travers le mauvais temps et, tous ensemble, nous avons réussi à organiser une belle fête sans aucun incident.

Les stands collectifs ont bien fonctionné, les traiteurs ont bien travaillé, les forains ont amusé de nombreux enfants et les spectacles se sont bien déroulés.

Aujourd'hui nous pouvons nous réjouir, alors que d'autres ont eu de gros problèmes à cause de la météo. La fête a eu lieu pour le plaisir de tous, grâce à l'aide de la commune, de la CDC et du Conseil Général, grâce à l'engagement des entreprises et de tous nos partenaires. Et aussi, ne l'oublions pas, grâce à l'engagement d'une équipe solide, solidaire et motivée, car nous ne pourrions jamais organiser une fête de cette envergure sans bénévole.

Il est temps maintenant de nous projeter sur la fête de 2014 et j'invite tous ceux et celles qui ont envie de rejoindre le CAC, à se manifester. Nous sommes nombreux mais pas encore assez. Il nous faut des forces vives pour préparer 2014 et, pourquoi-pas, optimiser la Fête des Vins. Il va nous falloir trouver de nouveaux partenaires, trouver de nouveaux sponsors et trouver de nouveaux bénévoles. Ceci doit nous permettre de mieux accueillir les visiteurs et les formations musicales, tenir la fête sans s'épuiser et mieux répondre à la demande.

2013 aura été un bon millésime, espérons qu'il en sera de même pour nos vins.

Bravo à tous »

**Laurent SAUTS, Président du CAC**

## BROCANTE/VIDE GRENIER : 15 SEPTEMBRE

L'association des « Amis de la Bastide » organise une brocante/vidé grenier le dimanche 15 septembre de 6H à 19H. 63 exposants (brocanteurs et particuliers) sont attendus sous les arcades et la place de la République. Un excellent glacier sera également présent afin de satisfaire les papilles et pour aider à passer une agréable journée. L'Office de tourisme, en partenariat avec des viticulteurs locaux, proposera des dégustations gratuites de vins sous les couverts. Profitez de cette journée du patrimoine pour venir visiter notre très belle bastide !



## ENFANTS, JEUNES, ADULTES, SÉNIORS : UNE RENTRÉE SPORTIVE POUR TOUS !

**FOOTBALL, JUDO, GYMNASTIQUE SPORTIVE, FITNESS, TENNIS, TENNIS DE TABLE, HALTEROPHILIE, MUSCULATION, VOLLEY BALL, BADMINTON ...** Les inscriptions sont ouvertes !

### AS Sauveterre Football

Ecole de Football, Loisirs, Entraînements, tournois, matches. Sections Enfants, jeunes et adultes. Tél. 05 56 71 59 19, les mercredis et vendredis

### Société Gymnique de Guyenne

Baby gym et Eveil gymnique - Ecole De gym «Loisirs» et «Détection». Gymnastique rythmique, acro gym, Gymnastique Artistique Féminine de compétition. Tél. 06 88 91 14 67

### Judo Club de Sauveterre

Le Judo Club Sauveterrien accueille vos enfants à partir de 4 ans. Cours les mardis, jeudis et vendredis à la zone Bonard. Nouveau : cours de Taïso (gym douce pour adultes). - 2 cours d'essai gratuits. Tél. 06 75 50 37 93 / judoclubsauveterrien@yahoo.fr

### Tennis Club Sauveterrien

Ecole de tennis, Loisirs, entraînements et compétitions. Tél. 05 56 71 59 69

### Pétanque dorée

Pétanque Loisir et compétitions - Section enfants, jeunes et adultes. Tél. 05 56 71 83 75

### Entre-Deux-Voies

Découverte du patrimoine local au moyen du vélo. Tél. 05 56 71 56 20

### CHAEM

Ce club multisports propose du lundi au vendredi des activités de musculation d'entretien ou de renfort musculaire spécifique, gym tonic, cardio gym, tennis de table et badminton. Tél. 06 82 15 25 84

### Association sportive omniforce Aquitaine

Le club propose des activités d'haltérophilie - Entraînements et compétitions. Tél. 05 56 61 39 39

### Bonard Volley Club

Volley ball «Loisirs», tournois amicaux. Entraînements jeudis soirs à 20h00 de septembre à juin. Tél. 06 08 71 35 49

### Club de Gymnastique Volontaire

Gymnastique tonic et douce - Section adultes lundis et mercredis à partir de 19h30. Tél. 05 56 71 68 80